



RENO JOINT (Résine d'époxy pour joint de carrelage)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
FDS Réf.: 001 Réno_joint
Date d'émission: 15/01/19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Réno Joint (Bi-composants : résine d'époxy avec pigment et durcisseur)
Code du produit : RN0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Mortier époxy pour jointolement carrelage

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Réno France
ZA Les Bosquets 2, 13 chemin des Boeufs,
95440 Méry Sur Oise - France
T 33 01 34 64 50 43
Contact@renojoint.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Numéro d'urgence européen : 112
Le numéro ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Nocif en cas d'ingestion, catégorie 4 H302
Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP)

: Attention

Mentions de danger (CLP)

: H302 – Nocif en cas d'ingestion
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence (CLP)

: P101 Si un avis médical est nécessaire, ayez le contenant ou l'étiquette à portée de main.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103. Lire l'étiquette avant utilisation.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Réno Joint (Résine d'époxy pour joint de carrelage)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Description:

Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux; Pour le libellé des phrases de risque répertoriées, voir la section 16

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Oxirane, 2-(chlorométhyl)-, homopolymère	CAS No.: 24969-06-0 EC No.: 607-468-0	75	⚠ Acute Tox. 4, H302
Calcium carbonate substance with a Community workplace exposure limit	CAS No.: 471-34-1 EC No.: 207-439-9	13	
Benzyl alcohol	CAS No.: 100-51-6 EC No.: 202-859-9 Index No.: 603-057-00-5	7	⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317
Amorphous silica	CAS No.: 112945-52-5 EC No.: 601-216-3	5	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé (conforme à EN 133).

Réno Joint (Résine d'époxy pour joint de carrelage)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Coupez la source de fuite et collectez le déversement en temps opportun si vous le faites en toute sécurité; Assurer une ventilation adéquate; Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit; Se laver soigneusement après manipulation; Ne pas respirer les vapeurs; Portez des gants de protection; Éviter le contact avec les yeux et la peau

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Assurer une bonne ventilation. Éliminer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 7 pour des informations sur une manipulation sûre. Voir section 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle. Voir section 13 pour l'élimination du produit.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Coupez la source de fuite et collectez le déversement en temps opportun si vous le faites en toute sécurité. Assurer une ventilation adéquate. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les vapeurs. Portez des gants de protection. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
- Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune: Tenir hors de portée des enfants.
- Plus d'informations sur les conditions de stockage: magasin verrouillé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Jointure de couleur pour carrelage, faïence, salle de bain, cuisine, piscine, escalier, mosaïque, et institut medical.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients avec des valeurs limites qui nécessitent une surveillance sur le lieu de travail:

Pays	Valeur limite sur 8h	Valeur limite à court terme
471-34-1 Calcium carbonate		
France	10 mg/m ³ Aérosol inhalable	-
Hungary	10 mg/m ³ Aérosol inhalable	-
Ireland	10 mg/m ³ Fraction inhalable; 4 mg/m ³ Fraction respirable	-
Latvia	6 mg/m ³	-
Poland	10 mg/m ³	-
United Kingdom	10 mg/m ³ Fraction inhalable; 4 mg/m ³ Fraction respirable	-
100-51-6 Benzyl alcohol		
Finland	10ppm; 45 mg/m ³	-
Germany (AGS)	5 ppm; 22 mg/m ³ Fraction et vapeur inhalables	10 ppm; 44 mg/m ³ Fraction et vapeur inhalables; Valeur moyenne de 15 minutes
Germany (DFG)	5 ppm; 22 mg/m ³ Fraction et vapeur inhalables	10 ppm; 44 mg/m ³ Fraction et vapeur inhalables; Valeur moyenne de 15 minutes
Latvia	5 mg/m ³	-

Réno Joint (Résine d'époxy pour joint de carrelage)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

DNEL type		DNEL worker value	DNEL consumer value
471-34-1 Calcium carbonate			
Effet locaux	Exposition à long terme par inhalation	6.36 mg/m ³	1.06 mg/m ³
100-51-6 Benzyl alcohol			
Effets systémiques	Exposition à long terme par inhalation	22 mg/m ³	5.4 mg/m ³
	Acute /short term, inhalation exposure	110 mg/m ³	27 mg/m ³
	Exposition cutanée à long terme	8 mg/kg bw/day	4 mg/kg bw/day
	Exposition aiguë / à court terme, cutanée	40 mg/kg bw/day	20 mg/kg bw/day
	Exposition orale à long terme	-	4 mg/kg bw/day

Informations complémentaires: Les listes valables lors du marquage ont servi de base.

8.2. Contrôles de l'exposition

Sur la base de la composition indiquée dans la section 3, les mesures suivantes sont suggérées pour la mesure de sécurité au travail.

Contrôles techniques appropriés:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité; Se laver les mains et le visage avant les pauses et à la fin du travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Voir la section 7 pour des informations sur la conception des installations techniques.

Equipement de protection individuelle:

• Protection respiratoire:

Utiliser un masque respiratoire à pression positive si les concentrations dans l'air peuvent dépasser la norme d'exposition professionnelle.

• Protection des mains:

Gants de protection :

Gants en caoutchouc butyle Caoutchouc néoprène™, caoutchouc nitrile (épaisseur > 0,11 mm; temps de pénétration jusqu'à 480 minutes

Vêtements de protection. Lunettes de sécurité. Gants.

• Protection des yeux:

Lunettes de protection

Lunettes de protection avec écrans latéraux.

• Contrôles de l'exposition environnementale:

Les mesures de contrôle doivent être prises conformément à la législation communautaire en matière de protection de l'environnement.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Apparence:	
Forme	Liquide visqueux
Couleur	Blanche
Odeur	Caractéristique
Seuil d'odeur	Non déterminé
• pH-valeur	Non déterminé
• Changement d'état	
Point / intervalle de fusion	Non déterminé
Point d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Point de congélation	Non déterminé
Point de rupture	> 60 ° C (tasse fermée)
Inflammabilité (solide, gaz)	Not applicable
Température de décomposition	Non déterminé

Réno Joint (Résine d'époxy pour joint de carrelage)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

· Auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
· Danger d'explosion	Le produit ne présente pas de risque d'explosion
· Limites d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé
Supérieure:	Non déterminé
Propriétés oxydantes	Non déterminé
· La pression de vapeur	Non déterminé
· Densité	Non déterminé
· Densité relative	Non déterminé
· Densité de vapeur	Non déterminé
· Taux d'évaporation	Non déterminé
· Solubilité dans / miscibilité avec	
Eau	Non déterminé
· Coefficient de partage (n-octanol / eau)	Non déterminé
· Viscosité	
Dynamique	Non déterminé
Cinématique	Non déterminé
· 9.2 Autres informations	Non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Hautes températures.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

· **Toxicité aiguë:** nocif en cas d'ingestion. ETA (orale) = 1392 mg / kg.

· **Valeurs LD / LC50 pertinentes pour la classification:** Aucun test sur les animaux n'a été effectué pour ce produit.

24969-06-0 Oxirane, 2-(chloromethyl)-, homopolymer		
Rat	LD50-oral	1200mg/kg
Souris	LD50-oral	1200mg/kg
471-34-1 Calcium carbonate		
Rat	LD50-oral	6450mg/kg
100-51-6 Benzyl alcohol		
Cochon	LD50-oral	2500mg/kg
Souris	LD50-oral	1360mg/kg
Lapin	LD50-oral	1040mg/kg
	LD50-skin	2000mg/kg
Rat	LD50-oral	1230mg/kg
112945-52-5 Amorphous silica		
Rat	LD50-oral	3160mg/kg
Remarque: Toutes les données ci-dessus proviennent de la littérature.		

Réno Joint (Résine d'époxy pour joint de carrelage)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

· Corrosion / irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves / irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut provoquer une allergie cutanée.

· **Mutagénicité sur les cellules germinales:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Exposition unique STOT:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Exposition répétée STOT:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

· **Toxicité aquatique:** non dangereux pour le milieu aquatique

<i>471-34-1 Calcium carbonate</i>	
<i>Toxicité pour les algues aquatiques et les cyanobactéries</i>	<i>EC50 (72 h) 14 mg/L NOEC (72 h) 14 mg/L</i>
<i>Toxicité pour les micro-organismes</i>	<i>EC50 (3 h) 1 g/L NOEC (3 h) 1 g/L</i>
<i>100-51-6 Benzyl alcohol</i>	
<i>Toxicité à court terme pour les poissons</i>	<i>LC50 (4 days) 460 mg/L</i>
<i>Toxicité à long terme pour les poissons</i>	<i>NOEC (30 days) 48.897 mg/L</i>
<i>Toxicité à court terme pour les invertébrés aquatiques</i>	<i>EC50 (48 h) 230 mg/L LC50 (48 h) 260.415 mg/L</i>
<i>Toxicité à long terme pour les invertébrés aquatiques</i>	<i>NOEC (21 days) 51 - 66 mg/L EC50 (21 days) 66 mg/L</i>
<i>Toxicité pour les algues aquatiques et les cyanobactéries</i>	<i>EC50 (72 h) 500 - 770 mg/L NOEC (72 h) 310 mg/L</i>
<i>Toxicité pour les micro-organismes</i>	<i>IC50 (24 h) 390 mg/L</i>

12.2. Persistance et dégradabilité

471-34-1 Calcium carbonate: Facilement biodegradable

100-51-6 Benzyl Alcohol: Facilement biodegradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

100-51-6 Benzyl Alcohol Log pow = 0.87 – 1.1 à 20 – 25°

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7 Informations écologiques supplémentaires

Classe de danger pour l'eau 1 (réglementation allemande) (auto-évaluation): faible danger pour les eaux. Ne laissez pas de grandes quantités de produit atteindre l'eau souterraine, le cours d'eau ou le système d'égout.

Réno Joint (Résine d'époxy pour joint de carrelage)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Eliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Eliminer par incinération ou récupérer l'emballage pour recyclage après élimination des résidus du produit. Les restes non utilisés du produit doivent être considérés comme des déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IATA / IMDG / RID / ADN

· 14.1 UN-Number ADR, RID, ADN, IMDG, IATA	<i>Non réglementé comme marchandise de transport dangereuse, sans objet</i>
· 14.2 UN Nom d'expédition ADR, RID, ADN, IMDG, IATA	<i>Néant</i>
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, RID, ADN, IMDG, IATA Class Label	<i>Néant</i> <i>Néant</i>
· 14.4 Groupe d'emballage ADR, RID, ADN, IMDG, IATA	<i>Néant</i>
· 14.5 Pollution marine	<i>Non</i>
· 14.6 Special precautions for user · Danger code (Kemler) · EMS number	<i>Néant</i> <i>Néant</i> <i>Néant</i>
· 14.7 UN "Model Regulation"	<i>Néant</i>

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- **MAK (German Maximum Workplace Concentration):** Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- **Directive 2012/18 / UE**
- **Substances dangereuses nommées - ANNEXE I:** Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- **Catégorie Seveso:** sans objet.
- **Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur:** sans objet.
- **Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur:** sans objet.
- **Réglementations nationales.**
- **Classe de danger pour l'eau:** Classe de danger pour l'eau 1 (réglementation allemande) (auto-évaluation): faible danger pour les eaux.
- **Autres réglementations, limitations et réglementations prohibitives**
- **Liste des candidats SVHC de la réglementation REACH Annexe XIV Autorisation:** Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- **Règlement REACH Annexe XVII Restriction:** Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- **Liste d'autorisation de l'annexe XIV du règlement REACH:** aucun des ingrédients n'est répertorié.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

Réno Joint (Résine d'époxy pour joint de carrelage)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 16: Autres informations

Phrases pertinentes:

H302 Nocif en cas d'ingestion

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H332 Nocif par inhalation

Le contenu et le format de cette FDS sont conformes au règlement (CE) n ° 1907/2006, 1272/2008 et au règlement (UE) n ° 2015/830.

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ:

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues de sources que nous croyons fiables. Cependant, les informations sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, concernant leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit échappent à notre contrôle et peuvent être au-delà de nos connaissances. Pour cette raison et d'autres, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages ou dépenses résultant de ou liés de quelque manière que ce soit à la manipulation, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été préparée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant dans un autre produit, ces informations FDS peuvent ne pas être applicables.

• Abréviations et acronymes:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route).

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods.

IATA: International Air Transport Association.

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

PBT: Persistent, Bio accumulative and Toxic

SVHC: Substance of Very High Concern

LD50: Lethal dose, 50 percent

LC50: Lethal concentration, 50 percent

EC50: Concentration of maximal effect, 50 percent

IC50: Half maximal inhibitory concentration

NOEC: No observed effect concentration

Acute Tox. 4: Acute toxicity, hazard category 4

Skin Sens. 1: Respiratory or skin sensitization, hazard category 1

Fin de la fiche de données de sécurité